

COLLEGE MARCELIN BERTHELOT

Demande d'autorisation

Photographie scolaire

Nom et prénom de l'élève :

Scolarisé(e) en classe de.....

Monsieur (nom, prénom)

Responsable de l'élève

Et

Madame (nom, prénom)

Responsable de l'élève

1° Autorisent – n'autorisent pas * notre enfant à être photographié

à la rentrée 2025 **de manière individuelle ;**

2° Autorisent – n'autorisent pas * notre enfant à être photographié

à la rentrée 2025 **avec sa classe.**

A, le

Signatures des représentants légaux

* rayer la mention inutile

COLLEGE MARCELIN BERTHELOT

Année scolaire 2025-2026

FICHE
FOYER SOCIO EDUCATIF



Le F.S.E. est une association loi 1901 regroupant les élèves, les parents d'élèves volontaires et les membres de la communauté scolaire pour encadrer et financer des activités éducatives. Une salle de foyer, située au rez-de-chaussée, accueille les élèves adhérents sur leur temps libre et leur propose différentes animations ludiques et culturelles (échecs, babyfoot, ping-pong, BD, jeux de société ...). Le F.S.E. participe au financement des clubs et des voyages scolaires **pour les adhérents**.

Afin de diminuer les frais de scolarité, le foyer socio-éducatif propose aux familles (élève adhérent ou pas) l'achat des livrets de travaux dirigés fournis dès la rentrée à un prix plus avantageux que celui du commerce grâce à l'achat groupé. Les cahiers seront distribués à la rentrée par le professeur principal.

Le **Paiement** se fait **par chèque** (indiquer le nom de l'enfant au dos) **à l'ordre du Foyer Socio Educatif du Collège M. Berthelot** ou **en espèce** lors de l'inscription. Un coupon en bas de la page est à découper pour se souvenir de vos achats.

Toute commande sans règlement ne sera pas validée. Cette proposition n'est en aucun cas une obligation.

Niveau	Matière	Cahiers d'activités	Tarif	Commande
6EME	Français	« Mon cahier de français » Edition BELIN 6EME ISBN 979-10-358-1002-3	6,00 €	
	Maths	« Mon cahier de géométrie » Edition HACHETTE ; 6EME ISBN 978-20-178-7536-9	6,00 €	
MATRIELS DE GEOMETRIE : règle, équerre, rapporteur, compas			7,00 €	
Montant total de ma commande de fournitures au FSE				
ADHESION AU FOYER SOCIO EDUCATIF			8,00 €	
TOTAL A PAYER				

Je soussigné(e), Madame, Monsieur :

souhaite commander les cahiers de travaux dirigés obligatoires pour la scolarité de mon enfant :

NOM : Prénom :

Règlé le ____ / ____ / 2025

Signature :

Coupon à conserver

- J'ai commandé au FSE du Collège lors de l'inscription de mon enfant :
 - Les cahiers d'activités : Français Maths
 - Le Matériel de Géométrie
- J'ai inscrit mon enfant au FSE
- J'ai payé par chèque ou Espèce pour un montant de €

COLLEGE MARCELIN BERTHELOT

AUTORISATION DE SORTIE

NOM :

Prénom :

Classe 2025/2026 :

CHOIX DU REGIME

Externe libre :

L'élève est autorisé à quitter l'établissement en cas d'absence de professeurs (ou de suppression de cours par la Direction) **en fin de matinée ou en fin d'après-midi.**

Externe surveillé :

L'élève n'est pas autorisé à quitter l'établissement en cas d'absence de professeurs et doit être présent au collège :
> de 8 h 10 à 12 h 15
> de 13 h 40 à 16 h 45

Demi-pensionnaire libre :

L'élève est autorisé à quitter l'établissement en cas d'absence de professeurs (ou de suppression de cours par la Direction) **UNIQUEMENT après avoir pris son repas.**

Demi-pensionnaire surveillé :

L'élève doit être présent au collège de 08 h 10 à 16 h 45 et ne sera pas autorisé à quitter l'établissement en dehors de ces horaires, même en cas d'absence de professeurs.

Il est rappelé que les élèves demi-pensionnaires ont l'obligation de déjeuner à la cantine les lundi, mardi, jeudi et vendredi, même s'ils n'ont pas cours l'après-midi

Signature du responsable légal :

Secrétariat d'intendance

Secrétariat de direction

Collège Marcelin BERTHELOT
13 rue du Moustier
60180 NOGENT-SUR-OISE

DEMANDE D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION A LA DEMI-PENSION 2025/2026

Je soussigné(e), le/la responsable légal(e) « qui paie les frais scolaires » :

Nom : Prénom :

Tél : Mail :

Lien de parenté : Père Mère Autre, précisez :

Demande d'inscription ou de réinscription de :

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :

Classe à la rentrée : 6ème 5ème 4ème 3ème

Si vous avez d'autres enfants au collège : Indiquez : Nom/Prénom/Classe :

Pour toute INSCRIPTION OU REINSCRIPTION, ce document doit être OBLIGATOIREMENT accompagné de la somme de 40 euros. Ce paiement doit être effectué en chèque à l'ordre de l'Agent comptable du collège Marcelin Berthelot ou éventuellement, en espèces.

PAIEMENTS

Une fois le paiement effectué pour inscrire ou réinscrire votre enfant, il vous appartient de réapprovisionner son compte de façon à ce qu'il soit toujours positif. Trois possibilités de paiement sont possibles : *En ligne* après connexion sur l'ENT à l'aide de votre identifiant et mot de passe EduConnect (des explications seront communiquées à la rentrée), *par chèque* (en indiquant au dos le nom et prénom de l'élève) et éventuellement, *en espèce*.

Le dépôt des chèques s'effectue dans la mesure du possible de façon régulière par contre pour des raisons comptables ou autres, il se peut que l'encaissement des chèques soit retardé et ce, particulièrement en septembre et en janvier. Si cette situation vous met dans l'embarras, il est conseillé de privilégier le paiement en ligne ou en espèces.

En fin d'année scolaire, pour les élèves demi-pensionnaires ne quittant pas l'établissement, l'argent restant sur le compte de restauration est conservé pour l'année scolaire suivante.

En cas de difficultés financières, le collège dispose d'un fonds social des cantines. Pour en bénéficier, il faut contacter dès à présent l'assistante sociale du collège ou le service de gestion pour constituer un dossier (Attention cette démarche ne remet pas en question les versements à effectuer, il faut attendre la décision de la commission d'attribution du fonds social).

INFORMATIONS DIVERSES

Un élève demi-pensionnaire est obligé de prendre son repas avant de quitter l'établissement. Ainsi en cas d'absence de cours l'après-midi, il ne sera autorisé à quitter le collège qu'après avoir pris son déjeuner.

Pour un élève demi-pensionnaire, le prix du repas est de 3,99 euros. Pour un élève externe qui mange occasionnellement, le prix du repas est de 4,99 euros.

Toute famille domiciliée dans l'Oise ayant un enfant à la fois demi-pensionnaire et boursier national bénéficie d'une aide par repas pris du Conseil Départemental de l'Oise (son montant varie en fonction du taux de bourse).

Un relevé d'identité bancaire devra être remis OBLIGATOIREMENT à l'inscription comme à la réinscription. Il ne peut pas être utilisé pour effectuer un prélèvement mais pour le remboursement à la famille de l'argent restant sur le compte de restauration.

Attention : Une réinscription à la demi-pension n'est possible que si le compte actuel est positif.

SIGNATURE DU RESPONSABLE